



SYNDICAT NATIONAL DES CADRES DES INDUSTRIES CHIMIQUES ET PARTIES SIMILAIRES S. N. C. C.



Imprimé par nos soins

C'EST TROP CHER



La cotisation à un syndicat, c'est comme une assurance auto : ça coûte cher jusqu'au jour où on a un accident. Et dans la vie professionnelle, qui peut jurer qu'il n'aura jamais d'accident ?

Alors, quand on peut assurer une auto, on peut assurer sa propre personne pour moins cher en se syndiquant.

D'autant plus que la cotisation syndicale, elle, est déductible des impôts à 66%.

Votre contact :

À suivre ...